



bruxelles, le 15.2.1971 11.30 cable no. 35

strictement confidentiel pour conseillers federaux graber
et brugger, directeurs jolles et grubel et b.i.

concerne probleme main-d'oeuvre italienne,
et nos conversations bruxelles.

1) j'ai eu long entretien 12 fevrier soir avec r.p. italie
bombassei. cet entretien avait ete sollicite par lui et ren-
voye par lui deux fois. nous avons commence par tour horizon
habituel sur problemes en cours ici: conseil sur union monetaire,
participation britannique au financement communautes, nos con-
versations avec commission, perspectives accord pour candidats
et non-candidats etc. apres quoi, b. a aborde sans ambage prob-
leme main-d'oeuvre en disant qu'il voulait me parler a titre
d'ami de cette affaire qui risquait susciter plus graves diffi-
cultes dans nos efforts communs en vue aboutir accord satisfaisant
avec suisse. il a souligne qu'il n'avait aucun mandat ni aucune
autorite pour entamer negociations quelconques avec moi,
et il a insiste que notre conversation demeura secrete. aucune
allusion ne devait y etre faite en aucune circonstance ni a Rome
ni ailleurs. il m'a autorise neanmoins a en faire part a titre
information strictement confidentielle aux hautes autorites
suissees directement concernees. il a ajoute qu'il ne connaissait
./.

copie envoyee a : - conseiller federal brugger
- directeurs jolles et grubel
- bureau integration

e . 5 2 0 .

15.2.71 1630h -tle-

I.V.D. HANDELSABTEILUNG			
No.			
GATT			
EE 777.06.1.			
R 15. FEB. 1971			
FF	Z	MA	NO
Kopie an			



- 2 -

qu'imparfaitement affaire, et qu'il n'entendait aucunement se plonger dans discussion fond ou des elements passionnels existeraient de part et d'autre. neanmoins, b. avait devant lui un dossier touffu, et l'avait manifestement etudie. sur la base du dossier et des contacts qu'il avait eus tant a rome qu'a bruxelles avec ministres, parlementaires et haut fonctionnaires italiens, b. est arrive a certaines conclusions personnelles qui, m'a-t-il dit, nous interessent tous deux directement en tant que representants de nos pays ici desireux d'aboutir a un accord suisse-cee. il a confirme ce que wellenstein et kergorlay nous avaient deja dit lors de leur entretien chez moi avec m. jolles a savoir que si ce probleme ne pouvait etre traite sur le plan bilaterale, il serait forcement inclus dans nos discussions ici, irrespectivement de l'ampleur de notre accord. la pression politique etait trop forte en italie pour qu'il en fut autrement, et elle ne venait pas seulement des syndicats de gauche, mais de tous les partis politiques y compris des plus moderes comme parti liberal. b. a precise qu'il n'y avait pas d'intention de veto du cote italien et qu'il ne brandissait aucune menace quelconque, mais que les faits etaient la. il a affirme qu'il etait pret a faire tout son possible pour que cette affaire ne vienne pas compliquer la conclusion de notre accord general avec la cee. il n'a pas cache que pour lui aussi l'insertion d'une telle affaire dans nos pourparlers creerait des problemes. a titre tout a fait personnel, b. estime qu'une nouvelle approche de notre part de reprendre les discussions bilaterales serait bien accueillie au mae a rome. il lui parait personnellement que notre droit a fixer plafond au nombre des travailleurs etrangers etait defendable et acceptable. mais a interieur ce plafond et dans perspective d'un accord global avec les communautes, il lui semblait normal que la suisse reconnaisse en principe aux travailleurs italiens le meme regime qu'au travailleurs suisses, autrement dit l'assimilation aux nationaux. quant aux "faux" saisonniers qui constituent apparemment la plus grande difficulte, il faudrait prevoir leur assimilation progressive, mais avec des chiffres de depart plus amples que ceux proposes jusqu'ici par suisse dans discussions bilaterales et avec un calendrier assez precis pour l'avenir...

./.

- 3 -

j'ai répondu a b. que j'avais pris acte de ces propos, et de l'esprit personnel et confidentiel avec lequel il me les avait tenus. je lui ai dit que je n'avais non plus aucune possibilité d'entamer des pourparlers avec lui sur ce thème. je n'en avais pas l'autorité, ni d'ailleurs une connaissance suffisante du dossier, et de toutes ses implications. néanmoins, j'en savais assez pour l'assurer que les autorités fédérales étaient profondément conscientes de l'importance du problème, de ses aspects tant humains et sociaux qu'économiques. elles étaient toujours prêtes à chercher une solution humaine et équilibrée, mais nous avions aussi une politique à suivre qui tienne compte des réalités et des possibilités suisses. mon sentiment était que les exigences excessives de certains milieux italiens avaient pesé lourdement sur les discussions bilatérales. du côté suisse, nous n'avions nullement l'impression que le problème fut insoluble, mais en raison même de son caractère humain il fallait qu'il fut discuté avec une certaine sérénité et une compréhension pour la position de l'autre partie etc. en dehors de toute discussion à bruxelles, la suisse et l'italie avaient aussi un intérêt économique commun à le résoudre.

nous sommes convenu avec b. de rester en contact sur le problème. il a exprimé le désir de revoir m. jolles dans un cadre privé lors d'un de ses prochains passages à bruxelles.

2) mes commentaires (souligner). cet entretien n'était évidemment pas inattendu. le problème de la main-d'œuvre est donc d'ores et déjà posé. b. est un homme compétent, intelligent, sincère et je n'ai pas de raison de douter de sa bonne foi. que l'italie compte se servir de nos négociations ici pour obtenir des concessions dans les questions de la main-d'œuvre repose certes sur une base faible. dans le genre d'arrangement que nous cherchons, la justification de l'inclusion de la main-d'œuvre et son rôle en matière de distorsion de concurrence paraît discutable. mais le problème n'est pas là, et tous les arguments à

./.

- 4 -

ce sujet auront peu de poids si l'Italie décide d'employer la plateforme de Bruxelles. il n'y a pas besoin pour cela d'un veto. Les possibilités de procédure ici sont infinies. elles seront encore accrues pendant le 2e semestre de cette année ou l'Italie aura la présidence du conseil, du COREPER et de tous les comités divers et variés de la Communauté. comme vous le savez, le président de la Commission est également italien, ainsi que le président du parlement européen (SCELBA). ce dernier point n'est pas sans importance. chez beaucoup de parlementaires "européens" règne un sentiment défavorable à la Suisse et à la neutralité. il s'agit surtout des fédéralistes européens bon teint (très répandus chez les socialistes hollandais et belges, sans compter les italiens). il y a aussi un groupe de parlementaires communistes italiens, petit mais remuant. de plus, il faut se rappeler que les grandes centrales syndicales des six ont des bureaux bien organisés à Bruxelles. il serait facile de déclencher dans la presse une campagne sur un thème qui se prête facilement à l'exploitation démagogique. bien sûr, de telles attaques ne resteraient pas sans réponse, et les autres pays membres de la CEE ne verraient certainement pas d'un bon œil se développer des campagnes de ce genre, ni l'utilisation par l'Italie des discussions à Bruxelles pour résoudre le problème. la France et l'Allemagne pourraient craindre, à bon droit sans doute, que toute cette évolution ne suscite de nouvelles revendications italiennes à leur endroit. mais nous ne devons nous faire aucune illusion. l'intérêt pour ces pays de s'entendre avec l'Italie à Bruxelles dans le vaste contexte de la négociation permanente à six passera avant (souligner avant) le souci de trouver à tout prix un arrangement avec un pays tiers comme la Suisse. nous obtiendrons sans doute des paroles de sympathie dans certaines capitales des six, mais il ne s'agirait vraisemblablement de manifestations verbales, sans portée, elles ne se traduiront pas dans les faits à Bruxelles. une récente indication que nous avons recue ici du côté français nous le confirme si besoin en était.

./.

-5-

je parlerai de tout ce probleme avec m. grubel lors de son passage a bruxelles et je voudrais lui proposer a cet effet de venir dejeuner chez moi demain 16 avec m. dessibourg.

je voudrais aussi savoir si m. jolles est pret a rencontrer bombassei pendant son prochain sejour a bruxelles. il me parait difficile et meme inoportun en tout etat de cause de se derobier a cet entretien. mais nous pouvons eventuellement le differer.

wurth